



## 52893 - Sera-t-elle responsable des actes de son fils qui se livre à la fornication?

---

### question

Mon fils de 14 ans est né et a grandi en Amérique. Il a des amies et je me suis rendue compte récemment qu'il fait l'amour avec l'une d'elles. Je me sens coupable mais je ne sais que faire. Allah me châtierra-t-Il à cause de ses comportements ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Aucune épreuve n'est plus dure que celle qui touche notre foi. C'est la vraie épreuve. Nous demandons à Allah de nous en épargner. A part sa propre personne , rien n'est plus cher à un homme que ses enfants qui remplissent son cœur de joie et de quiétude. Sous ce rapport, Allah le Très-haut : « et qui disent: « Seigneur, donne-nous, en nos épouses et nos descendants, la joie des yeux, et fais de nous un guide pour les pieux». (Coran,25 :74)

Cependant, pas de gaité de cœur ni de tranquillité en l'absence d'une progéniture pieuse et loyale envers Allah. A ce propos, al-Hassan al-Basri dit : « Au nom d'Allah (la gaité de cœur) n'est rien d'autre qu'Allah permet au fidèle de constater que son épouse, son frère et son proche sont très attachés à Allah. Au nom d'Allah ce n'est rien d'autre qu'Allah permet au fidèle de constater que son enfant ou son père ou un proche parent ou un frère sont loyaux envers Allah. » Voir Touhfatoul Mawdoud par Ibn al-Qayyim,p.424.

Nul doute que la plus grande question adressée aux père et mère en rapport avec le regard protecteur qu'ils portent à leurs enfants concerne leur éducation dans la loyauté à l'égard d'Allah le Très-haut et dans l'éloignement de Sa désobéissance. C'est dans ce sens que le Très-haut dit : « Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera



les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne.» (Coran,66 :6) Moudjahid et d'autres issus des ancêtres pieux l'expliquent comme suit : recommandez au vôtre la crainte d'Allah et éduquez les y. Qatadah dit : « Donnez-leur l'ordre d'obéir à Allah et interdites leur Sa désobéissance .

On lit dans les Deux Sahih un hadith rapporté par Abdoullah ibn Omar (P.A.a) selon lequel le Messager d'Allah (Bénédictio e salut soient sur lui) a dit : «Vous êtes tous des bergers et tout berger est responsable de son troupeau. L'homme est un berger dans sa famille et il en est responsable. La femme est une bergère dans son foyer conjugal et elle en est responsable. Le domestique est responsable de la gestion des biens de son patron. » (Rapporté par al-Boukhari,2554 et Mouslim,1829)

Le hadith indique que l'homme responsable est jugé pour la négligence des affaires de celui placé sous sa responsabilité. Le hadith précise que les père et mère sont les premiers concernés par la règle générale selon laquelle « L'homme est un berger dans sa famille et il en est responsable. La femme est une bergère dans son foyer conjugal et elle en est responsable » Les père et mère sont responsables de leurs enfants pour avoir reçu l'ordre de tout faire pour les protéger contre l'enfer et de les amener à se conformer aux ordres d'Allah et à éviter Ses interdits. S'ils accomplissent leur devoir de donner une bonne éducation à leurs enfants, sans aucune négligence, ils n'auront commis aucun péché au cas où les enfants se livrent à la déviance. En effet, Allah le Très-haut a dit : « personne ne portera le fardeau (responsabilité) d'autrui..» (Coran,6 :164)

Puisque tout le monde comprend que la loi et la raison veulent que celui qui néglige son devoir de bien éduquer ses enfants est responsable de leur déviance, on doit comprendre encore que la responsabilité des familles vivantes en Occident relève d'un autre ordre bien plus important que tous les autres. C'est la responsabilité de celui qui jette le fruit de son cœur à la mer pieds et mains liés !

Dans le cas de votre enfant, comme beaucoup d'autres , il fallait fermer la porte de la tentation avant qu'il ne soit trop tard.L'islam ne reconnaît pas de relation d'amitié entre un homme et une



femme étrangère à lui, notamment pendant cette étape critique de la vie de votre enfant. Mais la question la plus importante pour le moment est comme agir?

Vous devez trouver n'importe quel moyen pour l'éloigner de cette liaison pécheresse et rompre ses relations avec les femmes étrangères, même si vous étiez sûrs qu'elle n'a pas encore abouti à la fornication car nous vous avons déjà dit que cette relation n'est pas acceptable du point de vue de la Charia.

Peut-être l'un des moyens de l'éloigner de cette liaison interdite est de lui trouver une femme. C'est dans ce sens que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: «Ô jeunes que se marie celui d'entre vous qui en a les moyens. Que celui qui n'en a pas les moyens se mette à jeûner (pour se protéger contre le péché) (Rapporté par al-Boukhari et Mouslim) Vous savez qu'il n'est pas facile de mettre les jeunes à l'abri de ces relations interdites. Pire, la tâche est presque impossible dans le pays où vous vivez. Le Milieu occidental où grandit cette progéniture est pollué par toutes sortes de tentations et plaisirs. Ce sont ces troubles qui ont fait des deuxième et troisième génération des enfants des musulmans des générations qui s'écartent de jour en jour des rites et lois de l'islam et de les remplacer par les valeurs et mœurs de l'Occident de sorte à ne conserver enfin que la 'bénédiction' de l'affiliation.

La question vous est retournée une nouvelle fois: possédez-vous suffisamment de force en rapport avec l'ordre d'Allah et suffisamment de crainte par rapport à votre responsabilité envers vous-même et envers votre progéniture? Avez-vous assez de désir de réparer le passé? Avez-vous suffisamment de tout cela pour pouvoir sacrifier les intérêts mondains et réalités en Occident pour retourner à votre pays avec vos enfants et jouir de plus de sécurité pour vos enfants avant qu'il ne soit trop tard, avant l'avènement de la mort alors que vous êtes dans cette situation à propos de laquelle on peut dire: « Puis, lorsque la mort vient à l'un d'eux, il dit: « Mon Seigneur ! Fais-moi revenir (sur terre), afin que je fasse du bien dans ce que je délaissais. » Non, c'est simplement une parole qu'il dit. Derrière eux, cependant, il y a une barrière, jusqu'au jour où ils seront ressuscités ». » (Coran, 23:99-100) et avant que nous ne voyions les conséquences de nos actes: « Sont-ils à l'abri du stratagème d'Allah ? Seuls les gens perdus se sentent à l'abri du stratagème d'Allah. »



(Coran,7:99) La responsabilité ne mériterait -elle pas un tel sacrifice?

Vous pourriez vous dire que la plupart des pays musulmans de nos jours sont plongés dans des troubles et connaissent des situations condamnables et que nous n'y aurons pas ce milieu propre à faire grandir nos enfants selon la Charia. Dès lors à quoi servirait le retour?

On vous répondrait : oui, vous avez raison dans une large mesure. Mais à défaut d'avoir tout le bien, essayons d'en obtenir le maximum. Si nous ne pouvons pas écarter tout le mal, écartons -en tout ce que nous pouvons, une partie du mal étant plus acceptable que tout le mal.

L'affaire ne nécessite rien d'autre que la sincérité avec soi-même. Allah l'Incommensurable a dit la vérité : « Mais l'homme sera un témoin perspicace contre lui-même, quand même il présenterait ses excuses. » (Coran, 75:14-15)

Puisse Allah vous assister et nous assîtes à faire ce qu'Il aime et agréé.